

QUESTIONS D'ARGENT : LISTE DES VÉRIFICATIONS

Cette liste constitue un point de repère (sans ordre particulier) pour vous familiariser avec les questions de fiscalité et de gestion financière. Elle n'est pas exhaustive. Cochez tous les éléments s'appliquant à votre situation.



- Déterminer si vous avez besoin d'un numéro d'entreprise près de l'Agence de revenu du Canada (ARC).
- Ouvrir un compte de banque pour votre entreprise – soyez sûr que ce compte vous permette d'enregistrer toutes vos transactions.
- Vous assurer que vos informations d'affaires sont à jour avec les agences suivantes :
 - Agence du Revenu du Canada
 - Le registraire des corporations
 - Banques
 - Municipalité
- Assurez-vous d'établir la fin de votre année fiscale pour éviter tout retard dans la déclaration de vos taxes et impôts.
- Qui s'occupera de la tenue de vos livres?
 - Vous-même
 - Un membre de la famille ou un ami
 - Comptable
 - Autre _____
- En général, toute documentation financière doit être conservée pour une période de 6 ans.
- Discutez avec un comptable certifié à propos:
 - Du système de tenue de livres à mettre en place
 - Logiciel
 - Excel
 - Manuel
 - Les avantages fiscaux pour votre entreprise
 - Le type d'outils financiers à utiliser pour surveiller vos revenus et dépenses
- Décider quel système de classement utiliser:
 - Acheter un système de classement
 - Créer votre propre système de classement avec dossiers de classement
- Décider de la gestion des dossiers:
 - Dossier client
- Compte à recevoir
- Compte payable (factures)
- Dépenses d'affaires
- Lettres gouvernementales
- Choisissez la papeterie dont vous aurez besoin : factures, rapport de dépenses, compte à recevoir, rapport financier, et divers types de notes.
- Apprendre quels sont les principaux types de documents financiers :
 - État des résultats
 - Bilan
 - Trésorerie
 - Analyse des ratios
- Discuter avec un banquier des divers modes de paiements (argent, chèque, carte de crédit, carte de débit, etc....)
- Essayer de maintenir vos comptes à recevoir à une période de 30 jours maximum.
- Au démarrage de votre entreprise, surveiller vos ventes, dépenses et profit sur une base mensuelle.
- Assurez-vous de ne pas dépenser l'argent de la TPS que vous collectez de vos clients, conserver le plutôt dans votre compte de banque d'affaires pour être en mesure de faire vos paiements de TPS à l'ARC à temps.
- Mettez en place un compte de banque pour payez vos taxes tout les 3 – 6 mois; afin d'éviter d'avoir un trop gros montant à payer à la fin de votre année fiscale.
- Décider à quelles formations vous désirez participer pour développer vos aptitudes en affaires :
 - L'Agence du Revenu du Canada
 - Liaison Entreprise
 - Collège/Université
 - Autres

Pour plus d'information ou assistance, veuillez contacter **Liaison Entreprise** au 1 800 272-9675.